

DOCUMENT D'ORIENTATION POLITIQUE SUR L'AGRICULTURE URBAINE A OUAGADOUGOU, BURKINA FASO



PROJET URBANFOOD^{PLUS}

African-German partnership to enhance resource use efficiency and improve food security in urban and peri-urban agriculture of West African cities



RUAF FOUNDATION
RESOURCE CENTRES ON URBAN AGRICULTURE & FOOD SECURITY

SOMMAIRE

RESUME	2
SIGLES ET ABBREVIATION.....	4
1. INTRODUCTION	5
2. BREF HISTORIQUE DE L'AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE A OUAGADOUGOU.....	7
3. LES SYSTEMES DE PRODUCTION (TYPOLOGIE)	8
4. LES CARACTERISTIQUES DE L'AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE A OUAGADOUGOU.....	13
5. AVANTAGES DE L'AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE A OUAGADOUGOU.....	25
6. CONTRAINTES DE L'AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE A OUAGADOUGOU.....	26
7. ORIENTATIONS POLITIQUES	28
8. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	31
BIBLIOGRAPHIE	32

RESUME

Ouagadougou, la capitale de la région du centre du Burkina Faso, est une ville qui a connu une urbanisation rapide et incontrôlée dans les années 1960-1970. Aujourd'hui encore elle ne cesse de s'étendre. Selon Kientga (2008), en un demi-siècle (de 1956 à 2005), la population de l'espace fortement urbanisé de Ouagadougou a été multipliée par vingt-six (26) et sa superficie par quatre (4). L'atteinte de la sécurité alimentaire constitue un grand défi, dans ce centre urbain, du fait de l'accroissement continu de la population et de l'irrégularité des pluies, avec comme corollaire la réduction des stocks alimentaires. Il s'y ajoute l'absence d'une politique cohérente élaborée et exécutée suivant une démarche inclusive.

L'agriculture urbaine et périurbaine à l'intérieur et dans la ceinture de Ouagadougou prend de nombreuses formes, avec différents types d'exploitations de cultures caractérisées par différentes dispositions spatiales et d'occupation et l'accès à des installations d'irrigation. Ceux-ci peuvent être classés dans deux grandes catégories : les sites situés le long du réseau hydrographique de la ville (barrages, rigoles, canal central, marigots temporaire ou permanent etc.) et ceux autour des rejets d'eaux usées. Ceux-ci pourraient inclure les lacs et les barrages ou les gouttières. Ces sources d'eau pourraient être pérennes ou saisonnières. Il y a aussi des espaces isolés au sein des zones urbaines, qui comprenaient les champs de case. Il y a très peu d'espaces urbains isolés qui sont irrigués. Puis il y a des espaces isolés où les gens cultivent des cultures pluviales pendant la saison des pluies. Enfin, on peut classer les villages péri-urbains en tant que mode de l'agriculture urbaine. Les légumes-feuilles sont les principales cultures dans les zones urbaines, tandis que le maïs domine la production des zones péri-urbaines. L'élevage est pratiqué sous forme d'embouche par les femmes à côté du maraichage.

Les caractéristiques majeures de l'AUP à Ouagadougou se résument à la pression foncière, à l'absence de textes réglementaires définissant un cadre juridique, institutionnel et politique précis contribuant à rendre les producteurs urbains plus vulnérables. A cela s'ajoutent la disponibilité de l'eau de façon pérenne qui est une contrainte majeure de même que le manque de cadre de concertation entre les acteurs.

Les avantages de l'UUP à Ouagadougou, comme ailleurs, ont trait au maintien d'une vie grâce à la production alimentaire et à la génération de revenus. Outre cela, l'UPA peut agir comme un opportunité de recyclage des déchets solides et liquides municipaux et un moyen pour promouvoir le développement des infrastructures et la cohésion communautaire.

Cependant, le secteur fait face à des défis. Probablement les préoccupations les plus pressantes et les plus controversés à Ouagadougou sont l'accès des agriculteurs à la terre et l'eau dans une situation de l'urbanisation rapide. Plaidoyer institutionnel pour la réforme du droit foncier est considéré comme une réponse à la question de la pression foncière et à l'accessibilité à la terre. L'utilisation des eaux usées pose un

risque pour la santé, et de l'eau courante est en pénurie. L'accès aux installations de stockage, le crédit et les services de vulgarisation sont limités.

Les acteurs intervenant dans ce secteur doivent faire des plaidoyers auprès des autorités nationales et locales pour que l'intégration de l'AUP dans les politiques de développement au niveau local et national soit effective.



Figure 1 : Cultivation au bord du Barrage à Ouagadougou.

Source : UrbanFoodPlus Unmanned Aerial Vehicle, Université de Freiburg 2015

SIGLES ET ABBREVIATION

AUP	Agriculture Urbaine et Périurbaine
DRAHRH	Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
RAF	Réorganisation Agraire et Foncière
RUAF	Resource Centres on Urban Agriculture and Food Security
STEP	Station d'Épuration d'Eau
UCOBAM	Union des Coopératives Agricoles et Maraîchères du Burkina
UFP	UrbanFoodPlus

1. INTRODUCTION

Ouagadougou, la capitale de la région du centre au Burkina Faso, est une ville qui a connu une urbanisation rapide et incontrôlée dans les années 1960-1970. Aujourd'hui encore elle ne cesse de s'étendre. Selon Kientga (2008), en un demi-siècle (1956 à 2005), la population de l'espace fortement urbanisé de Ouagadougou a été multipliée par vingt-six (26) et sa superficie par quatre (4). Cette explosion démographique et urbanisation accélérée de la capitale Ouagadougou se conjugue à un développement spatial anarchique, à la hausse du niveau de vie et des revenus, ainsi que les défis en termes de maintien des possibilités génératrices de revenus, la fourniture de nourriture et de services tels que la collecte des déchets et l'approvisionnement en eau pour la population croissante. A cet effet, l'agriculture urbaine et périurbaine, au terme de plusieurs années de recherche menées à travers le monde est perçue comme un secteur d'activités susceptible de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté, à générer l'auto-emploi et de revenu, et d'aider la ville à s'adapter au changement climatique.

L'agriculture urbaine et périurbaine se rapporte généralement à la satisfaction des besoins des populations urbaines à partir de ressources localement disponibles; et prend des formes très variées (Kedowide 2011, Sposito 2010). La caractéristique la plus frappante de l'agriculture urbaine, qui la distingue de l'agriculture rurale, est qu'elle est intégrée dans le tissu économique et écologique urbain (Mougeot 2000).



Figure 2: Surfaces maraîchères du site de Boulmiougou, 2013
Source: Auteur

Partout ailleurs, comme à Ouagadougou l'agriculture urbaine et périurbaine est une activité qui se manifeste sous diverses formes et a plusieurs fonctions. L'objet de ce document est de dresser un état des lieux de la situation de l'agriculture urbaine et périurbaine à Ouagadougou et de suggérer comment son intégration dans les politiques locales et nationales de développement devait être promue pour pallier les contraintes et difficultés de divers ordres auxquelles la ville est confrontée.

L'agriculture demeure un des piliers de l'économie Burkinabè. De façon plus spécifique, l'agriculture urbaine et périurbaine occupe une dimension socio-économique très importante depuis les années 1970 où l'Etat, avec l'appui de divers partenaires internationaux (FAO, Banque Mondiale, Agence Française de Développement), a mis en place divers mécanismes de promotion des fruits et légumes. Plusieurs actions directes ou indirectes furent entreprises par les autorités politiques, dans le but de renforcer la contribution de cette filière au mieux-être des communautés locales. Dans ce cadre, divers projets fruitiers à l'instar du FLEX FASO furent mis en œuvre. L'Union des Coopératives Agricoles et Maraîchères du Burkina (UCOBAM) fut créée et équipée. L'Association des Professionnels de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes (APIPAC) ainsi que le Comité National du Fret Aérien (CNFA) furent aussi créés et appuyés. Ce cadre institutionnel s'est davantage renforcé avec la réglementation de la profession d'exportateur, et le renforcement des infrastructures nécessaires à l'exportation des fruits et légumes par voie aérienne (DRAHRH-CRAOP 2007).

Malgré ces nombreuses interventions, la filière connaît toujours d'importantes contraintes, ses résultats demeurent en deçà des attentes au niveau national. On peut citer une contrainte foncière non maîtrisée, l'insuffisance de la ressource hydrique un cadre législatif « méconnu » ou presque inexistant, des risques sanitaires encourus par les agriculteurs et les consommateurs, le manque de savoir-faire des populations qui la pratiquent, leurs moyens limités, l'inexistence ou la difficulté d'accès au crédit. Par rapport à l'accès au financement, la plupart des institutions de financement (banques et institutions de micro finance) ont des offres qui ne sont pas en adéquation avec les contraintes du secteur agricole et les capacités financières des exploitants agricoles. Les taux d'intérêt sont généralement élevés, les délais de remboursement très courts et ne prennent pas en compte les cycles de production. En plus l'accès aux crédits est souvent subordonné à une garantie difficile à mobiliser par les exploitants agricoles (IAGU 2007).

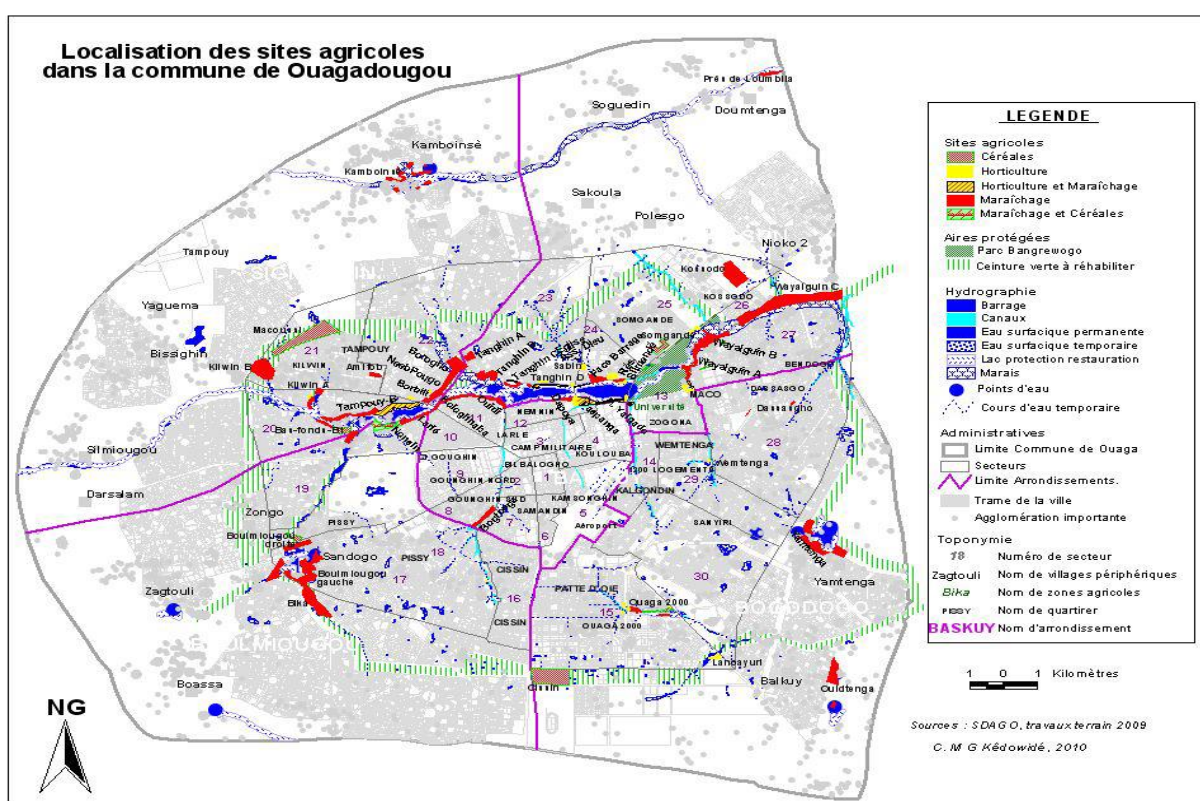
Le changement climatique est susceptible d'exacerber ces vulnérabilités dans et autour de Ouagadougou. Ce sont, entre autres, les différents thèmes qui doivent diriger les autorités dans l'élaboration des politiques plus adaptés au secteur de l'agriculture urbaine pour le développement durable de la ville de Ouagadougou.

2. BREF HISTORIQUE DE L'AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE A OUAGADOUGOU

L'histoire de l'agriculture urbaine au Burkina Faso remonte aux années 1920 et 1930 où des missionnaires occidentaux entreprenaient à petite échelle des jardins potagers, en vue de la satisfaction de leurs besoins nutritionnels domestiques. Cette activité était très peu orientée vers le marché, et se structurait essentiellement autour de légumes spécifiques tels que la tomate, la carotte, la laitue, la pomme de terre et les choux, etc. Elle a été ensuite adoptée et pratiquée par quelques citadins qui produisaient en saison sèche des légumes de premières nécessités dans certaines cités du pays et leurs environs. Mais au-delà de la production végétale dominée par le maraîchage, l'horticulture et l'arboriculture, l'agriculture urbaine au Burkina Faso s'est aussi au fil du temps étendue à la production animale qui vient en appoint dans le cycle biologique. Les exploitations qui étaient de tailles relativement petites, ont connu par la suite une certaine extension, du fait de la contribution substantielle du secteur au revenu de ceux qui s'y adonnent. Le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine apparaît aussi comme une réponse à l'exode rural qui accroît considérablement les besoins en produits maraîchers en milieux urbains, tout en fournissant la main d'œuvre nécessaire à la production. Ainsi, Ouagadougou à l'instar de plusieurs villes africaines est devenue une grande productrice de légumes, sous diverses formes (IAGU-CRDI 2007).

3. LES SYSTEMES DE PRODUCTION (TYPOLOGIE)

Les fonctions de l'agriculture urbaine et périurbaine sont multiples et multiformes. Elle participe à assurer l'alimentation dans les espaces urbains et leurs alentours, tout en promouvant les sous-secteurs de fourniture d'intrants, de transformation agro-alimentaire et de commercialisation de légumes. L'activité maraîchère est généralement développée autour des ressources naturelles en eau (marigots temporaires ou permanents), des sources d'eau aménagées (barrages, canalisations, rigoles) et des sources d'eaux usées (domestiques ou industrielles). En fonction des sites concernés, Kedowide et al (2010) a distingué plusieurs types d'exploitations maraîchères dans la ville de Ouagadougou, qui seront détaillées dans les prochaines sections.



Carte 1 : Répartition spatiale des sites agricoles en 2009

Source : Kedowide, 2011

Le maraîchage des sites aménagés : Il se pratique sur des superficies plus ou moins larges, installées sur des sites généralement aménagés dans divers secteurs périphériques de la ville de Ouagadougou. Les acteurs sont plus professionnellement organisés et la grande partie de la production est orientée vers la conquête de marchés potentiels. Dans cette catégorie s'inscrit, par exemple, la production de fraise à partir de barrages et de bas-fonds présents sur les espaces aménagés de Bika à Boulmiougou. Les sites de Ouaga 2000 et de Kilwin issus de l'émergence de nouveaux quartiers, ainsi que celui de Kossodo installé sur les rives de la station d'épuration d'eau (STEP) appartient aussi à cette catégorie.



Figure 3 : Planches maraîchers à Paspanga, 2014

Source: Auteur

Le maraîchage des sites non aménagés : La production de légumes à aussi lieu dans plusieurs espaces non aménagés de la ville de Ouagadougou. Il s'agit essentiellement de zones humides (marécages, prairies alluviales) dont l'inondabilité saisonnière ou permanente offre de grandes opportunités de production maraîchère. Mais en dehors de ces milieux inondables, les producteurs maraîchers s'accommodent aussi facilement des lits des barrages centraux de la ville où ils développent de petites parcelles de légumes afin de tirer profiter des avantages offerts par le marché local. Bien que cette activité de petite échelle participe substantiellement au revenu des ménages qui la pratique, leur durabilité est fortement menacée du fait des opérations de déguerpissement qui affectent notamment les exploitants installés autour des barrages N°2 et 3 de la ville.



Figure 4 : Sites d'agriculture urbaine à Ouagadougou autour des barrages centraux
Source: Adapté de Kedowide et al (2010), avec actualisation de Google Earth (2016).

Le maraîchage des sites émergeant des opérations d'assainissement : Il s'agit ici d'exploitations maraîchères résultant des dynamiques d'installations des producteurs autour de certaines ressources en eau mises en place dans le cadre de divers programmes d'assainissement de la ville. C'est le cas par exemple du projet d'assainissement de Kossodo qui a induit l'installation des maraîchers sur des périmètres aménagés autour du site d'épuration des eaux usées. C'est une stratégie économique très opportuniste par nature, mais fortement affectée par l'inefficacité du traitement des eaux qui demeure un enjeu majeur.

Le maraîchage des sites émergeant de la réhabilitation de la ceinture verte urbaine : Le projet de réhabilitation de la ceinture verte autour de la ville de Ouagadougou a fait apparaître aussi de grands espaces ayant permis aux maraîchers d'installer divers sites de production de légumes et de céréales. Il s'agit le plus souvent de parcelles éloignées des ressources d'eau urbaines, et mises en culture au cours de la saison pluvieuse. Cependant, certains producteurs tirent aussi profit de la proximité de certains marais et cours d'eau temporaires comme c'est le cas dans les zones de Kilwin, Biba et Ouidtenga.

Le maraîchage des sites installés entre les habitations urbaines : La production végétale, dans ce cas, est pratiquée sur les espaces inoccupés situés entre les résidences des populations. Ce sont généralement de petites exploitations familiales ayant pour vocation de fournir aux ménages les compléments nécessaires à leur subsistance. Ces fermes sont très peu orientées vers le marché, et ne sont mises en culture que pendant la seule saison pluvieuse, où diverses ressources en eau se forment temporairement dans certains espaces urbains et périurbains. Les sites de Dassassgho et du centre AMCEB à Ouagadougou peuvent être cités en exemple.

En 2013, le projet UrbanFoodPlus (UFP) avait conduit une étude qui a porté sur 55 champs de case, 96 champs dans les espaces ouverts de maraichage, et 93 champs dans les villages périurbains. Les résultats de cette étude révèlent que près de 60% des agriculteurs dans les différents sites de maraichage produisent à des fins commerciales pendant un moment précis de l'année, contre seulement moins de 10% des producteurs opérant dans les espaces isolés et les villages périurbains (Bellwood-Howard et al. 2015).

La taille des fermes varie en fonction de leur localisation (cf. Tableau 1). La disponibilité spatiale dans les zones périphériques rend possible l'accroissement des espaces cultivables qui sont en moyenne plus larges (0,14ha), que ceux mis en culture dans les zones urbaines qui couvrent entre 0.01 et 0.03ha en moyenne. Les travaux de l'UFP indiquent aussi que l'agriculture urbaine et périurbaine ne doit pas être considérée comme un phénomène transitoire. Il s'agit d'une activité déjà bien ancrée dans les systèmes locaux de production agricole, puisqu'elle est pratiquée depuis au moins 9 ans sur l'ensemble des sites couverts par l'étude.

Tableau 1: Caractéristiques des cultures à Ouagadougou

Location des champs	n	Taille de champ moyenne (ha)	Durée moyenne d'exploitation (an)
Zones de maraichage	66	0.03	15
Espaces isolés	35	0.01	9
Villages périurbains	75	0.14	34

Source: Bellwood-Howard et al 2015.

La production animale est aussi une composante importante de l'agriculture en milieu urbains et périurbains (Nacro et al n.d.). Dans le cas spécifique de la ville de Ouagadougou, les pratiques d'élevage sont essentiellement semi-intensives, organisées autour des ruminants (bovins, ovins et caprins), des porcins ou de la volaille. Il s'agit dans la plupart des cas, de petites exploitations familiales installées aussi bien au centre que dans les zones périphériques de Ouagadougou. Il importe de relever, en guise d'exemple, que le cheptel de la seule province du Kadiogo était estimé en 2008 à environ 138 391 bovins, 184 646 ovins, 282 999 caprins, et 1 278 314 volailles (Direction des Statistiques Animales, 2008).

L'élevage à l'échelle domestique effectué dans les arrière-cours des maisons est caractérisé par peu d'investissement en capital, un faible apport technologique ; et par la présence de races de zébus locales, avec des rendements laitiers faibles. Cette agriculture d'arrière-cours permet aux exploitants d'acquérir des sous-produits agro-industriels pour compléter le fourrage vert naturel disponible à bas prix. Bien que les résultats soient faibles par rapport à l'élevage amélioré, l'élevage d'arrière-cours est une activité vitale pour de nombreuses familles qui vivent essentiellement de la commercialisation du lait de vache.

Les fermes laitières périurbaines sont des systèmes semi-intensifs appartenant à des acteurs ayant des niveaux de scolarité plus élevés et qui ont une activité de revenu primaire dans la ville qui leur permet de faire des investissements plus importants dans les infrastructures agricoles (Kagoné 2001). Il s'agit entre autres des commerçants et exportateurs de bétail, des éleveurs modernes, des hommes politiques, des cadres de l'armée et des fonctionnaires. Ces acteurs comptent principalement sur une haute performance mixte plutôt que sur les races locales. Grâce à l'insémination artificielle et l'importation de taureaux vivant en Afrique (Azawak, Sokoto Gudali), au Brésil (Girolando) et en Europe (Brunes des Alpes, Holstein Frisonne), les rendements laitiers sont relativement améliorés. Les exploitations périurbaines laitières améliorées ont une orientation plus capitaliste et nécessitent des niveaux plus élevés d'intrants technologiques.

Les enquêtes de UrbanFoodPlus auprès des exploitants installés dans la ville de Ouagadougou et sa périphérie révèlent que 93% d'entre eux élèvent l'une ou l'autre des principales espèces animales rencontrées dans le milieu (cf. Figure 5). La volaille est élevée par 90% des fermiers, qui produisent essentiellement des poules et des pintades. L'élevage bovin est rencontré chez 44% des agriculteurs de village, alors que les porcins sont élevés sur tous les types de fermes, avec une plus grande part des propriétaires de porcs chez les agriculteurs de village que ceux qui opèrent en ville.

L'emboûche ovine est souvent l'apanage de femmes ayant bénéficié de l'appui financier d'institutions locales de micro-finance. Les microcrédits acquis auprès des différentes institutions financières et aussi grâce à des mécanismes internes mis en place par certaines organisations professionnelles faitières, rendent possible les investissements et le maintien de ce genre d'élevages semi-modernes de tailles relativement petites, installés aussi bien à la périphérie, qu'au centre de la ville de Ouagadougou.

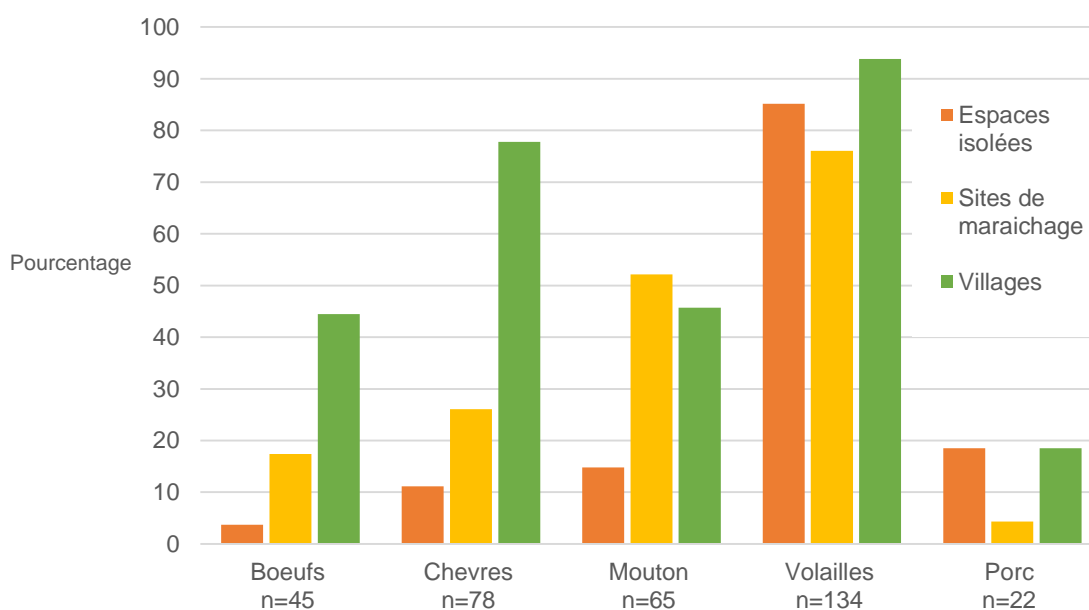


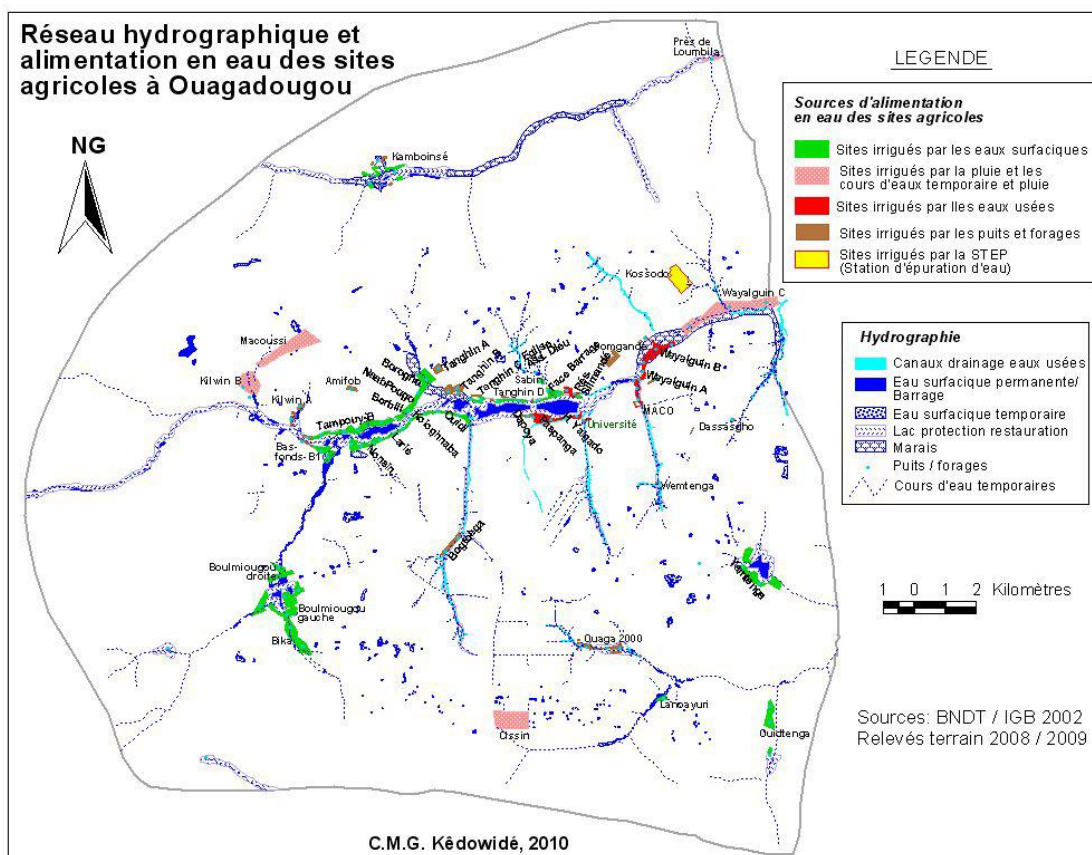
Figure 5. Types de bétail appartenant à des agriculteurs à Ouagadougou
Source: Bellwood-Howard et al. 2015

4. LES CARACTERISTIQUES DE L'AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE A OUAGADOUGOU

Les différentes caractéristiques de l'agriculture urbaine et périurbaine sont les suivantes :

- Accès à l'eau et de la qualité

La typologie des ressources en eau et leur apport dans l'AU



Carte 2 : Les ressources d'eau en agriculture urbaine à Ouagadougou

Source : Kedowide, 2011

La disponibilité de la ressource hydrique est l'un des paramètres clés de l'expansion de l'agriculture. Pour l'agriculture urbaine nécessitant des cycles courts et de la culture sur toute l'année, la ressource d'eau doit être permanente, présente en quantité et en qualité. Les principales ressources en eau (cf. carte 2) de l'agriculture à Ouagadougou sont : les barrages et plans d'eau naturels, les cours d'eau temporaires, les puits et forages, les eaux usées brutes situées le long des canaux de drainage, celles traitées de la Station d'Épuration d'eau (STEP) de Kossodo et l'eau de pluie pour les sites céréaliers.

La recherche du projet UFP a montré qu'en 2013 les agriculteurs utilisaient différentes sources d'eau, comme le montre le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Proportions des agriculteurs utilisant différentes sources d'eau

	Champs isolés n=55	Zones de maraichage n=96	Village n=93
Fleuve	0	1.0	0
Robinet	3.6	3.1	0
Eaux usées'	0	3.1	0
Marigot	0	18.8	1.1
Réservoir	0	2.1	0
Puits	3.1	31.3	1.1
Autre	0	5.2	0

Source: Bellwood-Howard et al 2015.

Plus que 40% des sites agricoles utilisent l'eau des barrages (IAGU-EIER 2002). Compte tenu de la distance située entre ces barrages et les sites, les exploitants creusent des rigoles pour drainer l'eau du barrage jusqu'aux périmètres agricoles. Quant aux puits maraîchers situés sur les périmètres et construits à l'implantation du site, 38% ne disposent que de ces points d'eau comme seules sources, sans une autre ressource principale en amont. Les cours d'eau temporaires sont alimentés par les eaux pluviales et sont souvent utilisés par les horticulteurs durant cette période hivernale. Certains maraîchers aussi se contentent de cette source lorsque l'eau y est disponible sur une bonne période de l'année et représentent 7% des sites (IAGU-EIER 2002).



Figure 6: Usage des eaux usées a cote de l'hôpital, Paspanga, 2013

Source: Auteur

- Des agriculteurs dotés d'équipement encore rudimentaires...



Figure 7 : Irrigation par Pompage depuis les rigoles reliées aux barrages, Mars 2008

Source: Kedowide, 2011



Figure 8 : Irrigation par Aspersion à Samadin

Source: Auteur



Figure 9: Système des tuyaux à Ouemini village, 2013

Source: Auteur

La réutilisation de l'eau usée en agriculture est une pratique courante à Ouagadougou, avec tous ses corollaires en matière de risques sanitaires et environnementaux (Cissé, 1997). 13% des sites agricoles ont encore comme source principale les eaux usées non épurées. Enfin la STEP (Station d'Épuration d'Eau) de Kossodo constitue toujours la seule station à grande échelle qui a été construite par l'ONEA, pour traiter en partie les eaux usées dans le cadre des projets d'assainissement collectifs, et dont les produits dérivés sont utilisés au profit de l'agriculture urbaine. Comme cela a été indiqué, elle ne fonctionne pas efficacement.

Une situation spécifique existe dans le site de Kossodo. Les agriculteurs situés sur ce site ont été déplacés précisément entre Wayalghin et le canal de l'hôpital. L'eau fournie dans ces sites provient des déchets industriels des usines de la compagnie de bière Brakina, d'une tannerie et d'un abattoir. Ces entreprises utilisent les bicarbonates pour nettoyer l'eau et y déversent des métaux lourds. Ainsi, l'eau n'est pas réellement appropriée pour l'irrigation en raison de leur très forte alcalinité. Le traitement est donc peu efficace. Comme le montre le tableau 3, les chercheurs du projet UFP ont mesuré en 2016 le pH de l'eau qui était constamment au-dessus de 9. La tendance est presque la même sur l'ensemble des sites rattachés au canal central de la ville, ainsi que ceux mis en place à l'exutoire des eaux usées drainées des habitations urbaines (Kedowide et al 2010). Une situation similaire existe aussi à la bordure sud du site de Paspanga, où les maraichers utilisent l'eau d'une gouttière.

Tableau 3: pH des eaux utilisés à Kossodo, 2016

Canal d'irrigation à Kossodo	Date	pH
1	06.01.16	9.25
2	06.01.16	9.08
3	06.01.16	9.30
1	09.01.16	9.25
2	09.01.16	9.29
1	11.01.16	9.20
2	11.01.16	9.24
1	13.01.16	9.09
2	13.01.16	9.07

Source: UFP, Université Kassel



Figure 10 : Irrigation avec les eaux 'traitées' a Kossodo, 2016

Source: Auteur

L'agriculture urbaine à l'image de l'agriculture dans tout le pays est une agriculture non mécanisée. Même si les chiffres varient d'un site à l'autre, elle utilise pour la plupart des cas les outils légers et rudimentaires suivants : la houe, la daba, la machette, la binette, l'arrosoir, le puits, les puisettes avec corde, le seau, les tuyaux PVC, la pelle, le râteau... On observe auprès de rares agriculteurs les pulvérisateurs, la charrette, la charrue et la motopompe.

Lorsque les fermes dans les espaces ouverts de maraichage et les cultivateurs des champs de case à Ouagadougou urbaine ont été enquêtés, le projet UFP a constaté que les proportions du Tableau 4 ont utilisé diverses techniques d'irrigation.

Tableau 4: Technologies d'irrigation à Ouagadougou

Technologie d'irrigation	Proportion des cultivateurs qui utilisaient chaque méthode
Eau de Pluie	82.8
Motopompe	5.3
Arrosier	52.3
Permettre les inondations	3.3

Source: Bellwood-Howard et al 2015

- L'accès à la terre :

La pression foncière reste l'un des défis majeurs de l'agriculture urbaine. Selon la Municipalité de Ouagadougou, « *tant que la terre ne t'appartient pas, tu peux être déguerpi à tout moment* » (Kedowide 2011). Au plan local, la sécurité foncière est réservée et octroyée par les chefs coutumiers, les héritiers et la Municipalité qui sont les principaux détenteurs de droit de contrôle sur la terre (CRDI-IAGU 2007). Les recherches relatives au statut foncier des exploitants nous ont conduits aux statistiques de la figure 11.

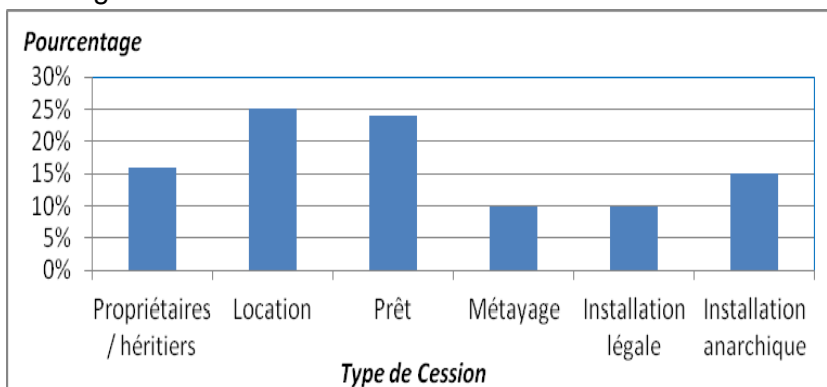


Figure 11 : Statistiques relatives au statut foncier des exploitants

Source: Kedowide, 2011

On note que trois types d'occupation subsistent :

- **Occupation par droit de propriété :** ils représentent environ 20% des exploitants, souvent rencontrés sur les sites de Boulmiougou et dans les vergers de Tanghin.
- **Occupation par droit acquis temporairement :** en trois sous- qui sont :
 - **La location :** c'est la forme la plus répandue (25%) ; les parcelles sont louées pour l'année moyennant une somme forfaitaire. Sur le site de Boulmiougou par exemple, un terrain contenant environ 20 planches de 2 m x 6 m soit une superficie de 240 m² est louée à 25 000 FCFA l'année (Kedowide 2011),
 - **Le prêt :** (25%) Ce mode d'occupation est beaucoup rencontré sur les sites de Tanghin autour du barrage N°1, dans le jardin du Silmandé,
 - **Le métayage** Ce mode d'occupation des terres occupe 10% c'est le cas du site en face du marché de bétail à Tanghin.
- **L'installation légale :** Elle se fait au niveau des sites aménagés par l'administration où les exploitants ont des titres de propriétés et exercent leur activité sur des parcelles bornées. Il s'agit de la meilleure forme d'occupation foncière qui sécurise un exploitant non propriétaire mais elle ne concerne pour le moment que 10% des sites Boulmiougou et Kossodo.

L'analyse de l'état foncier montre que plusieurs agriculteurs sont concernés par le problème d'insécurité foncière. Ce paramètre devra tenir une place prépondérante dans la hiérarchisation des critères pour la conduite de l'analyse en vue de l'identification des sites agricoles potentiels et durables.

- **Les cultures :**

Le maraîchage occupe une place importante dans le paysage de la ville de Ouagadougou. Il mobilise plusieurs acteurs qui entreprennent sur divers sites locaux la production d'une large diversité de légumes autoconsommés ou commercialisés sur les marchés locaux et régionaux. Les maraîchers sont localement connus comme étant des producteurs urbains et périurbains impliqués dans la production de légumes ou de certaines cultures céréalières de substitution. Ils se distinguent des horticulteurs qui sont plus investis dans d'autres activités d'horticulture, à savoir la floriculture, l'arboriculture etc., avec très peu d'implication dans le maraîchage (Kedowide et al 2010).

En maraîchage, les techniques culturales pratiquées sont essentiellement la polyculture (culture de plusieurs espèces). La plupart des agriculteurs pratiquent la culture mixte, mais on observe également la pratique de la monoculture relative à la production de spéculations assez rentable, comme la Fraise produite à Boulmiougou. Quant aux horticulteurs, ils utilisent un schéma type que l'on retrouve chez tous : les plantes passent d'abord par une phase de pépinière mise en terre puis elles sont placées dans des sachets ou sacs plastiques en attendant leur vente. Le **maraîchage** à Ouagadougou est représenté par la culture de légumes et fruits divers de première nécessité. Les spéculations concernées sont : légumes feuilles (laitue, céleri, choux, oseille, amarante, épinard, persil) ; légumes fruits (fraise, aubergine améliorée, concombre, haricot vert, poivron, piment, gombo, petit pois, tomate, courgette) ; légumes bulbe et racine (oignons, ail, radis, navet, carotte, betterave, pomme de terre).

Les cultures les plus couramment cultivées sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5: Motif saisonnier des cultures à Ouagadougou.

	Saison pluvieuse	Saison Sèche
	Cultures plus fréquemment cultivées	Cultures plus fréquemment cultivées
Sites de maraichage	Laitue Amarante Gombo	Laitue Amarante Choux
Champs de cas	Mais Gombo Arachide	Laitue Patate douce Amarante
Villages périurbains	Sorgho Mais Mille	Oignon Choux Tomate

Source : Bellwood-Howard et al 2015

La production commerciale devient dominante pendant la saison sèche dans les sites de maraichage, et pendant la saison des pluies, il est constaté une forte présence de la culture de subsistance des céréales dans les villages et dans les champs de case.



L'**Horticulture**, dans son appellation sur le terrain à Ouagadougou, regroupe les pépiniéristes et les paysagistes. Ceux-ci cultivent des fleurs (floriculture) et des arbres (arboriculture) avec pour finalité l'embellissement et l'entretien des jardins, des maisons, ce qui explique le fait qu'on les voit beaucoup plus s'implanter au centre-ville ou dans les nouveaux quartiers résidentiels qui sont très demandeurs de ce produit spécifique.

Figure 12: Site horticole de l'Hôpital de Yalgado, Décembre 2010

Source: Kedowide 2011



Les producteurs Ouagalais de légumes ont une connaissance technique plutôt spéciale. Ils associent leurs techniques de culture aux saisons.

Les conditions climatiques favorables pour la performance de rendement optimal et la demande du marché pour la culture, sont les deux principaux facteurs qui contrôlent le système de culture des agriculteurs.

Figure 13: Pratiques maraîchers à Samadin, 2013

Source: Auteur

Les cultures comme la laitue, les carottes et les choux sont principalement plantés pendant la saison sèche froide de Novembre à Janvier lorsque les conditions climatiques sont considérées comme les meilleures pour un rendement optimal. De plus c'est une période où la demande du marché est à son apogée en raison des fêtes comme le Nouvel an. L'amarante peut-être cultivée pendant toute l'année, mais la plupart des gens préfèrent le cultiver pendant la saison chaude, lorsque les rendements sont relativement plus élevés. Les méthodes de plantation varient selon le type de culture et sont effectuées soit par la diffusion, le semis ou la transplantation de la main en fonction de la culture. La pratique de la fécondation dans ces fermes entraîne de multiples applications au cours d'une culture et implique l'utilisation à la fois d'engrais organiques (cour de ferme et de la vie des stocks de fumier) et inorganiques (Urée et NPK). La première fécondation se compose de l'engrais organique qui sert non seulement à fournir des éléments nutritifs aux jeunes plantes mais aussi à servir de paillis à des fins de protection des semences et de conservation de l'eau.

La quantité d'eau d'irrigation et le calendrier dépendent en grande partie des conditions environnementales quotidiennes et des sources d'eau disponibles.

Au cours du cycle de culture, la surface du sol est desserrée toujours avant l'application d'engrais minéraux. Cela permet l'infiltration de l'eau, et une utilisation plus efficace des engrais par la plante. Les agriculteurs coupent généralement les mauvaises herbes à la main, tandis que les pesticides synthétiques comme "LAMBDA super 2.5 CE" sont utilisés pour lutter contre les ravageurs et les maladies.



Figure 14 : Vente des engrais, Tangjin, 2014
Source: Auteur

- **Socio-économie :**

A Ouagadougou, l'agriculture urbaine fait appel à la production pour la vente à la consommation par la population urbaine. Il s'agit donc d'une activité qui est source de sécurité alimentaire, source de revenus et de subsistance pour ceux qui la pratiquent. Les légumes sont essentiellement commercialisés sur le marché local, matérialisé par les places de marché de quartiers et les sites de vente au bord de rues. Comme indiqué ci-dessus 60% des agriculteurs dans les espaces ouverts cultivent à des fins de commerce, mais moins de 10% dans les villages et aussi dans les espaces isolés en ville. Pour les sites maraichers ouverts largement axés sur la commercialisation, plus de 60% des achats ont lieu sur ferme. Pour les sites de villages et de maisons, les agriculteurs emmènent souvent eux-mêmes leurs produits au marché. Les commerçants, essentiellement les femmes marchandes, s'approvisionnent aux abords des champs plutôt que dans les maisons. On rencontre aussi des cas de consommateurs qui s'approvisionnent directement sur les sites maraichers auprès des producteurs. Les pays voisins du Burkina tels que la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo etc. sont aussi des destinations importantes où sont exportées les productions maraichères issues des espaces urbains et périurbains de Ouagadougou (Nacro et al. n.d.).

La commercialisation des produits horticoles répond à la même logique que celle des légumes. Les achats directs sur les sites de production sont fréquents, tout comme plusieurs producteurs convoient aussi régulièrement leurs produits vers divers lieux de vente à la rencontre d'une clientèle potentielle (Nacro et al. n.d.).

Les produits animaux issus des différents élevages urbains et périurbains sont commercialisés localement. Le gros bétail dispose d'une clientèle locale confirmée, et est surtout commercialisé à travers les principaux marchés à bétail installés à Kossodo et Tanghin. Les produits de l'aviculture passent généralement des producteurs aux consommateurs finaux en transitant par une plus ou moins longue chaîne de commercialisation qui inclut divers grossistes, semi-grossistes et détaillants. Les complexes hôteliers et de restauration constituent aussi de gros demandeurs des produits avicoles. Les associations professionnelles jouent un rôle important dans

l'écoulement des produits d'élevage, en intégrant les producteurs individuels dans divers réseaux et circuits de commercialisation (Nacro et al. n.d.).



Les impacts micro-économiques de la filière maraîchère au Burkina Faso sont très importants, comme en témoigne l'évolution de l'effectif des producteurs qui en dépendent directement sur l'ensemble du territoire national. Sur une population active totale de 6 millions dont plus de 5 millions vivent directement du secteur agricole, les producteurs maraîchers furent estimés à plus de 96.000 personnes en 2001, contre 70.000 en 1996. Le secteur a créé plus de 400.000 emplois, dont le quart est constitué de femmes. Les productions de légumes et de fruits représentent plus de 10% de la contribution du secteur primaire au produit intérieur brut, et plus de 16% du PIB agricole. Cette contribution est estimée en valeur ajoutée à près de 6 milliards de FCFA, représentant en moyenne près de 5% de la création nationale de richesse en 2002 (DRAHRH-CRAOP, 2007).

Figure 15: La récolte a Samadin, 2013

Source: Auteur

- Les acteurs

L'agriculture urbaine à Ouagadougou concerne plusieurs acteurs regroupés en deux grandes parties : les acteurs directs et les acteurs indirects (Sy, 2014)

Les acteurs directs : Les acteurs directs sont des acteurs dont les pratiques ont un effet direct sur la dynamique de l'activité; ils interviennent directement à un niveau ou à un autre dans la chaîne de production agricole. Les acteurs directs qui jouent un rôle décisif dans la pratique de l'agriculture urbaine à Ouagadougou sont ceux qui la conduisent sur le terrain (les agriculteurs, les commerçants etc.) et ceux qui se trouvent à un niveau décisionnel (la municipalité, les propriétaires terriens, l'ONEA, la DRAHRH (Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) etc.) de l'affectation des ressources indispensables à sa mise en œuvre.

Les acteurs indirects

Les acteurs indirects sont ceux qui n'interviennent pas directement dans la mise en œuvre de l'activité, mais des acteurs dont les actions vont encourager les acteurs directs à changer de pratique. En dehors des consommateurs, ceux qui ont été identifiés interviennent notamment pour le renforcement des capacités (formations, équipements, financements etc.). C'est-à-dire, les ONG, les partenaires techniques, Les Bailleurs de fonds, projets, les directions et services techniques, Chercheurs, instituts de recherche.

- **Le cadre réglementaire :**

L'agriculture urbaine à Ouagadougou est fortement affectée par l'inexistence d'une politique harmonieuse clairement définie en la matière. Contrairement aux autres secteurs d'activités, l'absence de textes réglementaires définissant le cadre juridique, institutionnel et politique précis dans lequel doit s'exercer l'activité, accroît considérablement la vulnérabilité des producteurs urbains. Bagre et al. (2002) ont analysé les principaux textes juridiques qui sont pertinents pour l'agriculture urbaine. Un résumé se trouve dans le tableau 6.

Tableau 6 : Analyse des textes juridiques en lien avec l'AUP à Ouagadougou

Textes	Types	Dispositions particulières
<i>Loi 77/60/AN du 12 juillet 1960</i>	Loi sur la gestion du domaine foncier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'article 3 de apporte des distinctions sur les concessions rurales et urbaines ; ✓ L'article 5 met en avant le lotissement comme le seul outil d'aménagement urbain ; ✓ Ces dispositions législatives ont ignoré l'agriculture urbaine dans la politique d'aménagement de la ville de Ouagadougou jusqu'à l'adoption du premier schéma directeur d'aménagement en 1986.
<i>Loi 014/96/ADP du 23 mai 1996</i>	Loi sur la Réorganisation Agraire et Foncière (RAF)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'article 39 fait des restrictions sur ce qui peut être considéré comme terres urbaines dans les limites administratives ou celles du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme des villes ; ✓ L'article 39 apporte des interdictions formelles sur l'occupation sans titre des terres urbaines non aménagées ou terres suburbaines, avec à la clef des déguerpissements sans recasement ni indemnisation ; ✓ L'article 40 prévoit que les terres rurales situées en dehors des limites administratives ou celles du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme des villes sont les seules destinées à des activités de production agricole ; ✓ La production agricole est ici inscrite de manière absolue dans la ruralité et n'a pas de place en milieux urbains et périurbains.

<p>Arrêté N° 97-027/MATS/PK AD/CO du 05 novembre 1997</p>	<p>Réglementation sur l'hygiène et la salubrité dans la ville de Ouagadougou</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'article 18 interdit formellement la pratique en ville de certaines activités agro-pastorales, notamment la culture des semis sur pied et l'élevage de gros bétail ; ✓ La réglementation alimente la dichotomie ville/campagne, et ne prévoit aucune mesure en lien avec l'accès à la terre pour l'agriculture urbaine, et la sécurisation foncière ; ✓ L'agriculture urbaine est perçue et classée comme activité rurale qui n'a pas de place en ville. Ceci est soutenu par nombres de communiqués d'interdiction.
<p>Décret N° 99-270/PRES/PM/MIHU/MATS/MEE/MEF du 28 juillet 1999</p>	<p>Schéma directeur d'aménagement urbain du « Grand Ouaga ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Face aux interdictions en lien avec diverses dispositions législatives et réglementaires, des pratiques informelles de production végétale et animale ont commencé par se développer dans la ville ; ✓ L'agriculture urbaine finalement tolérée à plusieurs endroits de la ville, a aussi acquis au fil du temps une certaine légitimité en lien avec ses impacts socio-économiques mis en évidence par diverses recherches et forums réalisés entre 1994 et 1999. ✓ Les résultats de ces travaux qui ont contribué à la légitimation de l'agriculture urbaine et périurbaine, ont aussi influencé la mise en place d'une législation à travers le schéma directeur d'aménagement urbain du « Grand Ouaga » ; ✓ Une zone d'agriculture urbaine a finalement été reconnue et définie au centre et autour de la ville de Ouagadougou, avec une place importante pour les productions maraîchères et horticoles. ✓ Le maraîchage a ainsi été reconnu comme source de bien-être socio-économique des populations urbaines et périurbaines et la ville de Ouagadougou et sa périphérie sont reconnues comme ayant une vocation agro-pastorale.

Source : Adapté de Bagré et al. 2002

5. AVANTAGES DE L'AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE A OUAGADOUGOU

De façon unanime, les acteurs reconnaissent les contributions multiformes de l'agriculture urbaine à Ouagadougou. Elle contribue, de leur point de vue, à la sécurité alimentaire, la création d'emploi et à la gestion de l'environnement. Elle est la source principale d'approvisionnement en légumes de la ville de Ouagadougou. Il existe dans le cadre d'un système d'approvisionnement alimentaire régional. Les systèmes d'irrigation (par exemple dans Loubila et Koubri) dans un rayon allant jusqu'à 50 km du centre-ville sont d'importants fournisseurs des légumes tels que les tomates, les aubergines, et les courgettes. Oignons viennent du Niger, mais sont également produites dans le pays. Littéralement l'ensemble de l'offre de la laitue provient de l'agriculture urbaine irriguée, ainsi que de grandes parties de légumes à feuilles traditionnelles comme l'amarante, le jute et l'oseille. Les céréales comme le maïs, le mil et le sorgho, même qu'ils sont produits en ville, sont pour la plupart originaires des régions de l'Est, principalement de Bobo Dioulasso. Le riz importé d'Asie passe par les pays Francophones voisins du Togo, du Bénin et de la Côte d'Ivoire. Dans ce contexte, l'AUP crée des emplois ou des activités génératrices de revenus. A ce titre, plusieurs acteurs, notamment les producteurs, les vendeurs, les fournisseurs de services et les transformateurs gagnent des revenus permanents ou périodiques grâce à l'agriculture urbaine.

L'élevage joue un rôle particulier. Lorsque les femmes gèrent les ventes de lait, il leur permet de contribuer considérablement au revenu familial, pour acheter des fournitures scolaires et des vêtements pour les enfants et en particulier les légumes et les poissons pour enrichir l'alimentation quotidienne.

L'élevage urbain a conduit à la création de plusieurs autres marchés et des opportunités de revenus pour les autres acteurs, par exemple, pour les villageois qui viennent dans la ville pour vendre le fourrage vert naturel, les petites entreprises de production des aliments concentrés et de l'emploi au profit des fermes dans les zones péri-urbaines qui peut être relativement bien payé.

Sur le plan de l'environnement, l'agriculture urbaine favorise un microclimat et permet le recyclage des déchets solides et la réutilisation des eaux usées.

Cette perception positive de la contribution de l'agriculture urbaine est le résultat du plaidoyer et des activités de recherche conduits depuis plusieurs années pour faire connaître ce secteur d'activités et l'intégrer dans les politiques de développement. Elle constitue une opportunité pour favoriser la mise en place d'un cadre multi-acteurs de concertation et de coordination. A cet effet, la discussion portera moins sur le rôle de l'agriculture urbaine que sur les mécanismes à mettre en place pour des synergies d'actions et une communication régulière.

6. CONTRAINTES DE L'AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE A OUAGADOUGOU

Les contraintes de l'agriculture urbaine et périurbaine à Ouagadougou sont énormes. D'abord, le cadre juridique et institutionnel comprend de nombreux textes, peu coordonnés et intégrés les uns avec les autres. Il s'agit relativement d'une juxtaposition de mesures qui alimentent une certaine confusion préjudiciable au développement du secteur. De plus, il n'existe pratiquement pas de synergie d'action entre les nombreux acteurs et organisations opérant dans le secteur. A tout ceci s'ajoutent d'autres contraintes qui ne favorisent pas l'épanouissement socio-économique des acteurs qui s'y adonnent et l'émergence d'une véritable filière (DRAHRH-CRAOP 2007). Ces différents problèmes sont récapitulés ci-après :

- la faiblesse qualitative de la production locale ;
- l'absence de mécanismes ou de produits financiers adaptés au secteur ;
- l'inadéquation du statut juridique des sites de production avec les opportunités et possibilités d'investissement à long terme ;
- la non vulgarisation des dispositions législatives et réglementaires qui régissent le secteur ;
- le manque d'accompagnement juridique des acteurs qui subissent diverses conséquences liées à la méconnaissance des textes ;
- la faiblesse organisationnelle et fonctionnelle des associations professionnelles d'acteurs opérant dans le secteur ;
- le manque ou l'insuffisance d'encadrement technique ;
- l'inefficacité des pratiques et technologies utilisées en matière de gestion des déchets ;
- l'inefficacité des pratiques et technologies d'épuration des eaux usées utilisées dans l'irrigation ;
- la mauvaise qualité en générale de l'eau d'irrigation, avec des risques de contamination des cultures par des agents pathogènes ;
- l'utilisation abusive de pesticides, avec des risques sanitaires aussi bien pour les producteurs que les consommateurs ;
- l'insécurité foncière, avec des risques permanents de restriction ou de perte des espaces de production ; et
- le faible niveau d'intégration de l'agriculture urbaine et périurbaine dans les politiques de développement.

Toutes les difficultés énoncées plus haut sont étroitement liées à une faible prise en compte de ce secteur dans les politiques. Ce qui aurait permis de définir un cadre d'intervention et de mettre en place les moyens nécessaires à la réalisation de cette politique.



Figure 15: Les matériaux de construction jetée sur un champ à Tanghin, 2014
Source: Auteur

7. ORIENTATIONS POLITIQUES

Les principales idées formulées pour une prise en compte effective de l'agriculture urbaine dans les politiques de développement sont entre autres :

La communication et plaidoyer en faveur de l'agriculture urbaine

Il s'agira d'instaurer une communication permanente avec tous les acteurs de l'agriculture pour davantage échanger sur les potentialités et les contraintes du secteur et sur les mesures idoines à prendre. De même, des activités de plaidoyer devront être menées pour la mise en place, au sein des arrondissements, d'une commission agriculture urbaine dont la principale mission serait de faire la promotion du secteur, de développer les synergies entre les acteurs et de renforcer les capacités techniques et organisationnelles des exploitants. La population devra être également sensibilisée pour la consommation des produits frais et sains issus de l'agriculture urbaine.

Renforcement organisationnel des producteurs agricoles urbains

Il est essentiel que les exploitants mettent en place des organisations fortes pour participer activement au plaidoyer pour la reconnaissance de l'agriculture urbaine. Au-delà, l'existence d'organisations fortes facilitera la collaboration entre les exploitants et les acteurs fournissant des appuis ou des conseils et le partenariat avec les structures de financement. Les organisations à mettre en place devraient pouvoir davantage orienter les exploitants vers le marché.

Il existe plusieurs types de groupes d'éleveurs. Ceux présents à la petite échelle locale et qui agissent davantage pour accéder aux subventions. Quelques autres sont organisés sous le parapluie du Fédération des Éleveurs Burkinabès et le Union des mini-laiteries du Burkina Faso. D'autres sont constitués des plus grands fermiers de bétail à grande échelle par exemple le COPROLAIT, et ce sont eux qui ont réussi à bénéficier d'un soutien financier et technique important.

Il y a déjà quelques syndicats des maraîchers qui sont organisés en fonction de leur location. Il y a eu des efforts d'organisation à l'échelle régionale, avec une union des maraîchers de Ouagadougou, avec le soutien de la Chambre Régionale de l'Agriculture du Centre. La formation d'un syndicat d'agriculteurs sur les sites défavorisés tels que Kossodo demeure particulièrement important. Ils n'ont pas de syndicat dans ces sites et donc aucun moyen de se plaindre de la pollution dont ils font l'objet. Il y a un besoin pour les industries qui polluent l'eau en abaissant le pH de l'eau qu'ils utilisent. Ensuite, il faudra envisager la possibilité de récupérer le sol avec du gypse. Toutefois, cela ne sera possible que s'il y'a une pression politique exercée sur les industries.

Prise en compte de l'agriculture urbaine dans la planification et la budgétisation

L'intégration de l'agriculture urbaine dans les politiques devrait passer par une planification des activités la concernant dans les instruments de gestion à l'échelle nationale et municipale. Ce qui permettrait d'affecter les ressources financières à l'occasion de l'élaboration des budgets au niveau de chaque structure concernée. A ce titre, il est vivement souhaitable que les structures d'accompagnement opérationnelles sur le terrain soient impliquées dans la planification et l'élaboration des programmes et projets.

Quelques recommandations

A l'endroit de la Mairie de Ouagadougou et des Arrondissements

Institutionnalisation de l'agriculture urbaine par la Mairie de Ouagadougou ;

- Régularisation et reconnaissance du statut des maraîchers. Car on ne peut parler de développement durable d'une activité qui n'est déjà pas reconnue
- Adoption de textes pour réglementer sa mise en œuvre. La question d'eau d'irrigation traitée de façon appropriée est importante. La réglementation environnementale et de la pollution doivent être appliquées pour empêcher l'industrie de polluer l'eau qui sert à l'approvisionnement pour l'irrigation.

A l'endroit de la Mairie, des Arrondissements et des urbanistes

Sécurisation foncière, pérennisation et gestion des espaces agricoles

- Prendre en compte l'emplacement des sites maraîchers dans le Plan de Développement Communal ou plan d'occupation des terres de la Commune à venir. Adopter l'appellation « zones maraîchères » (ce qui confère une certaine reconnaissance) pour les zones déclarées plutôt « inondables », « à aménagement différé », « non constructibles », « non aedificandi ».
- Identifier par approche multicritère des zones, celles qui ont des potentialités agricoles élevées pour un aménagement en des périmètres irrigués.
- Adopter une alternative à la sécurisation: penser à plutôt établir un contrat de bail entre les maraîchers et l'administration et instaurer des permis d'exploiter (baux emphytéotiques) car l'obtention du titre de propriété s'avère bien plus complexe voire impossible à certains endroits (espace d'intérêt public par exemple) et pour certains producteurs.

A l'endroit de toutes les structures d'appuis et d'accompagnement (services techniques décentralisés en Agriculture, Environnement, Santé, Economie – Bailleurs de fonds – ONG ...),

Mise en place de filières

Même si les deux ressources fondamentales (terre et eau) se rendent disponibles, le maraîchage à Ouagadougou connaîtra des difficultés pour se développer car la filière n'est pas organisée économiquement. Son réel essor impose la mise en place de filières sur des spéculations choisies. Ceci permettra une organisation sur toute la chaîne depuis l'acquisition des intrants, à l'écoulement des produits en passant par la production. Il devrait être procédé à la redynamisation des filières « Fraises » et « Haricots verts » qui ont eu à faire leur preuve au début des années 2000, ainsi que sur d'autres spéculations à identifier.

Renforcement de capacités des exploitants

- Actions d'appuis conseil (matériels, intrants, formations techniques, environnementale, sanitaires et information) coordonnées aux maraîchers et menées dans une dynamique de développement durable (transfert de capacités).
- Financement de la filière : Octroi de microcrédits aux exploitants, une possibilité indispensable à la survie des filières.
- Mise en place d'une organisation autour de cette activité regroupant les acteurs clés : groupements des producteurs, points focaux des mairies, ONG et services techniques d'appui pour une meilleure coordination des activités de renforcement de capacités des producteurs.
- Organiser des rencontres périodiques d'acteurs pour discuter autour de la problématique, intégrer la sensibilisation à une dynamique durable et prospère de l'activité.

A l'endroit des Exploitants

- Se former aux techniques agricoles et les appliquer.
- Mieux respecter et mieux partager la connaissance par rapport des bonnes pratiques environnementales et sanitaires recommandées.
- Mieux s'organiser autour de leur profession et la défendre tant par rapport à leurs droits à acquérir que par rapport à l'image positive à lui donner, ainsi que la perception favorable des autres acteurs.

A l'endroit des chercheurs et des instituts de recherche

- Rapprocher la recherche des besoins de la population : recherche-action. Le site de Kossodo sera un endroit clé pour commencer les activités.
- Susciter l'intérêt au sein des chercheurs (toutes disciplines concernées) sur des questions de recherche sur l'agriculture urbaine de façon générale et à Ouagadougou en particulier, pour une production de données à jour en vue de faciliter l'aide à la décision. Le partage des données et la publication est également une question clé. Beaucoup de données ont été recueillies, mais peu ont prises du secteur public.
- Mettre à disposition des technologies novatrices de production, de transformation et conservation des produits.
- Redynamiser le Réseau Agriculture Urbaine du RUAF au Burkina et chercher un ancrage au niveau de la Commune de Ouagadougou.

8. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En somme, il est nécessaire de poursuivre une politique plus progressive et durable, pour l'agriculture urbaine et périurbaine à Ouagadougou. La Politique agricole nationale actuelle est favorable à cette intention. Les prochaines étapes consistent à rationaliser la politique locale vers le même objectif de façon plus spécifique. Définir dans les plans d'aménagement un système d'attribution des terres et leur utilisation redéfinie, dans des zones spécifiques dédiées à l'agriculture urbaine et périurbaine. Suite à cela, il sera plus facile d'aborder les questions liées à l'AUP et la santé, à l'amélioration de l'environnement, à la génération de revenus, la cohésion sociale et la gestion des déchets.

En dépit de la pluralité des acteurs intervenants et de la diversité des initiatives sur l'agriculture urbaine, il n'existe pas encore un cadre multi-acteurs d'échanges et de partage d'expériences. La mise en place d'une plateforme des acteurs est vivement souhaitée par les acteurs pour un meilleur partage des informations et des expériences et la mise en œuvre d'actions opérationnelles et de plaidoyer pour un développement durable du secteur.



BIBLIOGRAPHIE

- Bagre, A., Kientga, M., Cisse, G. et Tanner, M. 2002. Processus de reconnaissance et de légalisation de l'agriculture urbaine à Ouagadougou: de la légitimation à la légalisation. *Revue International Scientifique de la Vie et de la Terre*, N° spécial, pp.139 - 148
- Bellwood-Howard, I., Häring, V., Karg, H., Roessler, R., Schlesinger, J. and Shakya, M. 2015. Characteristics of urban and peri-urban agriculture in West Africa: results of an exploratory survey conducted in Tamale (Ghana) and Ouagadougou (Burkina Faso). IWMI Working Paper 163. Colombo, Sri Lanka, International Water Management Institute.
- Cissé, G. 1997. Impact sanitaire de l'utilisation d'eaux polluées en agriculture urbaine: Cas du maraîchage à Ouagadougou (Burkina Faso). Thèse No 1639. Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, France.
- Direction des Statistiques Animales. 2008. Les statistiques du secteur de l'élevage au Burkina Faso. Ouagadougou, Direction des Statistiques Animales
- DRAHRH-CRAOP (Chambres Régionales d'Agriculture et des Organisations Paysannes Du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques). 2007. Analyse de la filière maraichage au Burkina Faso http://www.fao.org/docs/up/easypol/887/analyse-filiere-maraichage_107fr.pdf
- IAGU (Institut Africain de Gestion Urbaine). 2007. Etude de cas sur le financement des agriculteurs et agricultrices urbains de Ouagadougou (Burkina Faso). Dakar, Sénégal, IAGU.
- IAGU-CRDI (Institut Africain de Gestion Urbaine - Centre de Recherches pour le Développement International). 2007. Étude de cas sur le financement des agriculteurs et agricultrices urbains de Ouagadougou (Burkina Faso). http://www.iagu.org/PDF/etude_de_cas_ouagadougou.pdf
- EIER-IAGU. 2002. Le recyclage des eaux usées dans l'agriculture urbaine en Afrique de l'ouest. Profil de la ville de Ouagadougou. Final Report. Dakar, Senegal, IAGU.
- Kagoné, H. 2001. Profil fourrager, Burkina Faso. <http://www.fao.org/ag/agp/AGPC/doc/Counprof/PDF%20files/Burkina-French.pdf>
- Kedowide, C. 2011. SIG et analyse multicritère pour l'aide à la décision en agriculture urbaine dans les pays en développement, cas de Ouagadougou au Burkina Faso. Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace, urbanisme. Paris, Université Paris 8.
- Kêdowidé, K., Sedogo, M. et Cissé, G. 2010. Dynamique spatio temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou: Cas du Maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie. *Vertigo, la revue électronique en sciences de l'environnement* 10, (2).
- Kientga, S.M. 2008. Contribution du SIG à l'analyse des liens déchets-santé en milieu urbain dans les pays en développement. Cas de deux secteurs de la ville de Ouagadougou, Burkina Faso. Thèse. Lausanne, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Mougeot, L. 2000. Urban agriculture: Definition, presence, potential and risks. In Bakker, N., Dubbeling, M., Gündel, S., Sabel-Koschella, U. et de Zeeuw, H. (Eds.) *Growing Cities, Growing Food: Urban Agriculture on the Policy Agenda*. Zentralstelle für Ernährung und Landwirtschaft, Feldafing, Germany, pp1–42.

Nacro, H. Sawadogo, L. et Sanon, D. n.d. Etude exploratoire sur l'agriculture urbaine dans la ville de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). Dakar-Leuven, IAGU – RUAF.

Sposito, T. 2010. Agriculture urbaine et périurbaine pour la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest. Le cas des micro-jardins dans la municipalité de Dakar. Thèse de doctorat, Università degli studi di Milano.

Sy, M. 2014. Inventaire et analyse des acteurs de l'agriculture urbaine à Ouagadougou, Burkina Faso. Etude exploratoire. Leuven, Pays Bas, RUAF

Ce document a été rédigé par Moussa Sy, Imogen Bellwood-Howard et René van Veenhuizen pour RUAF, dans le cadre du Projet UrbanFoodPlus, avec l'appui de Sansan Hugues Kambire et l'assistance éditoriale de Georges Djohy.

Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet UrbanFoodPlus, financé par le Ministère Fédéral Allemand de l'Education et de la Recherche (BMBF), à travers l'initiative GlobE – Recherche pour l'approvisionnement alimentaire mondial, financement numéro 031A242-A, B, C.

